



**DEMAIN**

**IL SERA TROP TARD**

NOUS, MEMBRES DE L'ASSOCIATION FRANCAISE DES AVOCATS ET JURISTES ARMENIENS  
(AFAJA)

NE POUVONS RESTER DAVANTAGE SILENCIEUX FACE AUX TRAGEDIES QUI ACCABLENT LES  
POPULATIONS CIVILES DU PROCHE ORIENT ET PAR LE MONDE

EN CETTE ANNEE DE COMMEMORATION DU CENTENAIRE DU GENOCIDE DES ARMENIENS DE  
1915, NOUS DESCENDANTS DES RESCAPES, NE POUVONS SUPPORTER DAVANTAGE LA  
LENTEUR DES REACTIONS DE NOS DIRIGEANTS

LA COMPLICITE PASSIVE DE PLUSIEURS PAYS EUROPEENS EN 1915 AU PRETEXTE D'UN  
ELOIGNEMENT GEOGRAPHIQUE NE SAURAIT SE REPRODUIRE ALORS QUE CES DRAMES SE  
DEROULENT SOUS NOS YEUX ET EN DIRECT.

DES ETRES HUMAINS FUIENT LA PERSECUTION, LA GUERRE, LE VIOL, LA BARBARIE, LA  
CONVERSION FORCEE, LA MORT

FAUT IL RAPPELER QUE CETTE PROTECTION QUI EST UNE TRADITION FRANCAISE A ETE  
ACCORDEE AUX RESCAPES DU GENOCIDE ARMENIEN, AUX JUIFS PENDANT LES POGROMS,  
AUX ESPAGNOLS LORS DU FRANQUISME ET A TOUS LES DISSIDENTS

NOUS INSISTONS SUR LE DROIT DE TOUTE PERSONNE PERSECUTEE DE CHERCHER  
PROTECTION ET DE BENEFICIER DE L'ASILE DANS D'AUTRES ETATS

NOUS RAPPELONS LA DIRECTIVE 2001/55/CE DU CONSEIL DU 20/07/2001 RELATIVE A DES  
NORMES MINIMALES POUR L'OCTROI D'UNE PROTECTION TEMPORAIRE EN CAS D'AFFLUX  
MASSIF DE PERSONNES DEPLACEES DANS L'UNION

**POUR QUE LE DROIT D'ASILE DEMEURE UN DROIT FONDAMENTAL,**

**NOUS DEMANDONS :**

- A CHAQUE CITOYEN DE FRANCE DE RELAYER AUPRES DE SON ELU LE PLUS PROCHE, SON MAIRE, L'INVITATION ADRESSEE PAR MONSIEUR BERNARD CAZENEUVE, MINISTRE DE L'INTERIEUR, A TOUS LES MAIRES QUI SONT DISPOSES A ACCUEILLIR DES REFUGIES A SE RETROUVER LE 12/09/2015 POUR UNE REUNION DE TRAVAIL PLACE BEAUVAU
- A CHAQUE CITOYEN DE FRANCE D'INTERVENIR AUPRES DE SON DEPUTE ET DE SON SENATEUR AFIN DE COORDONNER LES MESURES D'ACCUEIL DIGNES POUR CES REFUGIES
- A CHAQUE CITOYEN DE FRANCE DE DENONCER LA POLITIQUE D'ASILE RESTRICTIVE TELLE QUE VOTEE LE 29 JUILLET 2015 PAR LA FRANCE

**NOUS PROPOSONS :**

- A TOUS LES BARREAUX DE FRANCE DE METTRE EN PLACE DES PERMANENCES SPECIALES EN VUE DE CONSULTATION
- AU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX DE COORDONNER CES ACTIONS
- A CHAQUE AVOCAT D'INTERVENIR AUPRES DE SON BATONNIER, DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME, DE LA SECTION DROIT D'ASILE DE SON BARREAU

Co-Présidence de l'AFAJA

PARIS LE 7 SEPTEMBRE 2015

Alexandre COUYOUMDJIAN

Virginie DUSEN